

SEANNOVATION

Euromaritime innovation area

L'économie maritime revient en force dans la cité phocéenne avec le salon Euromaritime, qui ouvrira ses portes du 1er au 3 février 2022 au Parc Chanot de Marseille. L'innovation sera au cœur de ce salon de la Croissance bleue.

Euromaritime lance un appel à candidature pour sélectionner les start-up qui exposeront sur l'espace SEAnnovation.

Lancé pour la première fois lors de l'édition 2020 du salon, l'espace SEAnnovation a vocation à rassembler une quinzaine de start-up françaises et étrangères intéressées par l'innovation maritime. L'objectif est ambitieux : sélectionner les jeunes entreprises les plus innovantes et les accueillir au cœur des industries de la construction et réparation navale, du transport maritime, du portuaire et des nouvelles technologies de l'environnement et de l'énergie.

Les nouveaux talents pourront exposer leur savoir-faire et leurs innovations technologiques, prendre la parole sur la zone de pitches et rencontrer des industriels, des investisseurs, des institutionnels et des ap-
porteurs d'affaires lors des rendez-vous business ciblés et qualifiés.

L'espace SEAnnovation organisera également des key-notes et tables-rondes qui rythmeront les trois jours de salon.

L'espace SEAnnovation d'Euromaritime représente pour les jeunes entrepreneurs une excellente porte d'entrée vers l'industrie maritime et vers l'ensemble des acteurs maritimes français, européens et méditerranéens.

Pour exposer sur SEAnnovation, les start-up devront proposer de nouveaux produits ou services innovants susceptibles de concerner l'ensemble des domaines de l'industrie maritime et de la croissance bleue : les activités de construction et de réparation navales, les activités portuaires, le transport maritime et fluvial et les technologies maritimes d'avenir (environnement, énergie, bioressources, protection et préservation).

L'appel à candidature sera clôturé le 5 octobre.

Pour participer :

Juillet : remplir un formulaire de candidature sur ce lien : <https://www.euromaritime.fr/109/seannovation>

5 octobre : clôture de l'appel à candidature

Novembre : sélection des start-up

Contact : Anne-Charlotte Micca ; acmicca@sogena-events.com

Twitter : @Euromaritime22

www.euromaritime.fr



Ouest-France Infomer – Le Marin

Infomer est le pôle d'informations leader de la presse maritime en France, filiale du groupe SIPA - Ouest-France. Les publications d'Infomer se déclinent sous plusieurs titres, et notamment :

l'hebdomadaire Le Marin, destiné à un public de professionnels de la mer, disponible sur abonnement, en kiosque et en ligne, mais aussi les mensuels Cultures Marines, Le Chasse Marée et Voiles et Voiliers, ou encore le bi-mestriel Produits de la Mer.



Engagée dans une démarche RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, les salons organisés par SOGENA sont certifiés Développement Durable (Iso20121)

SOGENA

La SOGENA est la filiale événementielle du GI-CAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales) syndicat professionnel regroupant chantiers navals, systémiers, équipementiers, sous-traitants, sociétés d'ingénierie, architectes navals et toutes les entreprises qui concourent à la construction et réparation navale, aux énergies marines renouvelables, à la valorisation et à la protection des océans et aux infrastructures côtières et portuaires.

Contact : Anne-Charlotte Micca ; acmicca@sogena-events.com

Twitter : [@Euromaritime22](https://twitter.com/Euromaritime22)

www.euromaritime.fr